

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé de l'Académie de Nantes

Bonjour à toutes à tous,

En ce début d'année, nos établissements s'apprêtent à recevoir leur DHG (Dotation Horaire Globale), le nerf de la guerre pour les personnels enseignants. Ce sont les moyens d'enseignement mis à disposition par le ministère, qui communique sur un « schéma d'emplois neutre », c'est-à-dire absence de créations ou de suppressions d'emplois d'enseignant-es du 1^{er} et du 2nd degré au projet de loi de finance 2020.

Sur le terrain, la réalité sera bien différente (voir ici) : des suppressions de postes se profilent dans le secondaire, du fait de la réforme du lycée général et technologique et de la réforme du lycée professionnel. Autre problème : la transformation d'heures postes en HSA dans le 2nd degré...

À Nantes, notre syndicat n'est pas destinataire des chiffres car le rectorat persiste à réserver à notre organisation syndicale un traitement particulier en refusant (malgré nos demandes répétées) de nous transmettre des informations comme les DHG, les répartitions HC, HSA, les promotions...

C'est un particularisme que ne connaissent pas d'autres académies. Difficile dans ces conditions d'anticiper et de vous informer précisément.

E3C: le point dans notre académie

Sur tout le territoire, l'organisation a confirmé ce que la CGT craignait. Justice nulle part, inégalité partout.

C'est bel et bien à la fin du diplôme national, et également à la rupture de nos principes républicains que nous assistons.

Dans un très large majorité d'établissements publics de l'académie (voir notre revue de presse), les épreuves ont été annulées, repoussées, ou au minimum très perturbées. Dans ce dernier cas, les conditions de passage ubuesques (tensions, affrontements, fuites des sujets, surveillances par des retraités ou des personnels des IA, absence de surveillants...) suffisent à elles seules à s'interroger sur la valeur de telles épreuves.

Et dans le privé nous direz-vous? À notre connaissance, tout va bien. Enfin presque. Si dans la plupart de nos établissements les épreuves se sont tenues, les conditions posent question: des sujets éventés, parfois préalablement préparés en classe par

des collègues, des corrections en dehors de tout cadre (au diable les grilles, certes indigestes, en langue): les notes seront bonnes...

Voilà qui ajoute à la rupture du principe d'égalité d'une part, et qui d'autre part vient interroger le principe de fraternité: que penser du fait que malgré la désapprobation exprimée par nombre d'entre nous dans les salles de profs, nous ne parvenions pas à nous mobiliser comme nos collègues du public? Qu'est-ce que nous pensons de cette réforme? Des E3C? Du sens de l'évaluation perpétuelle? De notre charge de travail qui s'alourdit?

Notre ministre a la réponse: que du bien. Dans les lycées privés, tout se passe bien. Pas de vague. Il nous utilise pour montrer combien il a raison.

Quand on sait que près de 40% des élèves de l'académie sont scolarisés dans le privé, le message que nous envoyons est très clair. Notre silence ne dit pas les heures de travail passées (nous seuls les voyons), il ne dit pas nos doutes et nos interrogations sur les incohérences. Même nos arrêts maladie, ou la crise du recrutement n'y font rien. Nous confirmons que tout va bien.

À la CGT-EP, nous ne nous en satisfaisons pas, et continuons à demander en intersyndicale l'annulation de ces épreuves.



MARMELADE BLANQUER



Rémunération des DA à Nantes

Vous avez pu lire dans notre dernier numéro le courrier que nous avons adressé au recteur au sujet de la rémunération de DA dans notre académie. Pas de réaction ou de réponse de la part du recteur, mais un coup de fil de ses services pour nous rappeler à l'ordre et remettre en cause à la fois nos calculs et nos propos rapportés du Ministère. Que les choses soient claires:

- ré-interrogé à ce sujet le Ministère confirme avoir rappelé au Secrétariat Général du Rectorat que le paiement HC+HSA n'était pas la bonne manière de procéder.
- Nous maintenons nos calculs (voir ici) et confirmons une perte de 309€ annuels pour un 15HC + 3HSA

L'argument du rectorat qui consiste à dire que « l'accomplissement d'heures supplémentaires engendre un effet positif en rémunération nette avec la réduction de cotisations sociales opérée » reste pour nous inacceptable. En effet, cette mesure déjà bien injuste pour les salariés à temps plein (même s'ils semblent y gagner en pouvoir d'achat à court terme...), est encore plus préjudiciable pour les plus précaires (comme nos DA) en ce qu'elle contribue à la dégradation des finances publiques dont ils sont le plus susceptibles de bénéficier. Cette réduction de cotisation sociale représente assurément une perte de salaire socialisé que nous dénonçons depuis longtemps.

Nous invitons donc tous les DA à protester contre cette mesure auprès de leur employeur. Nous nous tenons prêts à soutenir toute action.

CHOLET

Le syndicat UNEF (étudiant), appelle à un rassemblement et une manifestation, le jeudi 13 février 2020, à 11h place Travot.

Suite à l'AG d'hier, dans les locaux de la CGT, celle-ci a décidé de se joindre à leur mouvement.

13 février 2020
Manif CHOLET
11 h 00 - place Travot

Lutte contre l'extrême droite (44)

Vous pourrez lire en cliquant l'image une lettre ouverte qui vient d'être adressée à Mr le Préfet de Loire Atlantique, préfet de la région des Pays de la Loire, concernant les conditions de la visite de

Lire ici



Marine Le Pen dernièrement au commissariat central de Nantes et le climat de violence instillée par l'extrême droite à Nantes.

Concert de soutien aux grévistes

Rendez vous samedi 8 février pour un concert solidaire en soutien aux grévistes à la salle du Zinor (191 rue du moulin gros, ZA Nord et Gare 85600 Montaigu) à partir de 18h jusqu'au bout de la nuit. Les Causeries Populaires seront présentes avec le "collectif Nourrir les Luttes" pour vous alimenter!



Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé en Pays de Loire

1^{er} degré:

Vanessa Robert
06.77.83.87.61

2nd degré :

Stéphane Catalano
06.47.10.58.68

Personnels OGEC :

Danielle Larrazet
06.86.24.21.07

Retraite :

Yves Weber
06.32.17.13.45

... et tou-tes les autres !

Rejoignez l'aventure !



Rejoindre la CGT



06 47 10 58 68



Le Site CGT



La CGT en académie



Facebook Pays de Loire

CGT Enseignement privé

1 Place de la Gare de l'Etat
44276 Nantes Cedex 2

Une seule adresse électronique :
academie.nantes@cgt-ep.org